



LE MOUVEMENT BIO SE MOBILISE !

Roberto Ugás

Avec plus de 700 organismes membres, provenant de plus de 100 pays, la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (« IFOAM ») est la principale institution mondiale sur l'agriculture biologique. Environ la moitié de ses membres, ONG, groupements paysans, organismes locaux de certification ou petites entreprises viennent des pays en voie de développement. L'Assemblée générale est l'organe principal de la Fédération, mais en raison de son caractère international, c'est au Conseil Mondial qu'il revient de prendre et de définir la plupart des décisions, politiques et procédures de l'organisation. Ce Conseil est élu tous les trois ans lors de l'Assemblée Générale.

Les décisions prises au sein de l'IFOAM ont un impact direct sur la pratique de l'agriculture bio à travers le monde, mais aussi sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales et internationales. Les Règles de base d'IFOAM pour la production et la transformation en agriculture biologique ou « IBS » (Basic Standards for Organic Agriculture and Processing) ou les Critères des organismes de certification biologique (Criteria for Organic Certification Bodies) qui régissent depuis plus de 30 ans le développement de normes agricoles à l'échelle planétaire sont un exemple de cet impact et constituent une référence pour les autorités. L'International Organic Accreditation Service met en œuvre le programme d'accréditation de l'IFOAM. La Fédération, dans sa dynamique d'innovation, accepte à présent d'accorder la certification à de petits agriculteurs afin de leur permettre d'accéder aux marchés nationaux et internationaux de produits bio. D'autres initiatives ayant un impact direct sur des milliers de personnes existent. Il s'agit entre autre du groupe d'études FAO-CNUCED-IFOAM sur l'harmonisation et les équivalences dans le domaine de l'agriculture bio ; la création de liens plus étroits entre l'agriculture biologique, le commerce équitable et la responsabilité sociale ; l'organisation d'une conférence internationale sur les semences organiques en juillet 2004 ; et, enfin, la longue lutte qui a fini par porter ses fruits grâce à l'aide d'organismes indiens et européens contre un cas flagrant de piraterie biologique concernant le margousier ou neem (Voir Encadré 1).

IFOAM est une organisation démocratique. C'est l'Assemblée Générale qui prend l'essen-

tiel des décisions et le personnel du Conseil Mondial de l'organisation est sans cesse soumis au strict contrôle des membres. C'est au siège de Bonn, en Allemagne, que se prépare et se rassemble, des mois à l'avance, l'ensemble de la documentation relative aux décisions que doit prendre l'Assemblée générale, en coordination avec plusieurs comités et groupes de volontaires constitués de membres d'IFOAM. Cette documentation traite des modifications des normes (standards normatifs et critères), textes et statuts et les recommandations des membres. La ville d'Adélaïde en Australie a abrité la dernière assemblée générale en septembre 2005. Ci-dessous figurent les impressions de l'auteur sur certaines questions objet de controverses.

Ces questions illustrent les dynamiques au sein d'une grande organisation internationale ainsi que la difficile tâche de garantir un processus décisionnel démocratique et efficient, tout en transformant les pratiques sur le terrain en politiques.

Principes de l'agriculture biologique

La révision et l'approbation des principes de l'agriculture biologique, qui sont à la base du travail d'IFOAM, ont constitué un point essentiel de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale et ont donné lieu à de vifs débats. C'est un processus participatif de deux ans qui a été suivi, avec la mise en place d'un groupe de travail et en étroite concertation avec les membres, par le biais de Internet et du courrier électronique. Au terme de la rencontre, l'Assemblée Générale a approuvé les principes révisés de l'agriculture biologique. Ces principes doivent servir de référence au mouvement bio dans toute sa diversité, mais doivent également expliquer la signification et l'importance de l'agriculture biologique au monde entier. Ils constituent « les racines qui permettront à l'agriculture de se développer. Selon le président de l'IFOAM, il faut que ces principes soient reconnus au même titre que les réglementations gouvernementales.

Systèmes de garantie

La question de la révision des systèmes de garantie biologique de l'IFOAM a également suscité beaucoup de discussions lors de l'Assemblée Générale. Même si ce système est

L'Office européen des brevets (OEB) révoque le brevet américain de piraterie biologique portant sur un fongicide obtenu à partir de graines de margousier.

Le margousier (*Azadirachta indica*) est un arbre originaire du sous-continent indien. L'arbre est mentionné dans des textes indiens datant de plus de 2.000 ans et sert depuis des siècles d'insectifuge dans l'agriculture, la médecine humaine et vétérinaire et l'industrie cosmétique. L'Inde a toujours partagé avec la communauté internationale sa connaissance sur les innombrables potentialités de cet arbre. Cependant, l'on a relevé plusieurs tentatives (certaines avec succès) de breveter cette ressource. Ces brevets génèrent des revenus considérables à leurs soi-disant « propriétaires » alors que les communautés qui, les premières, ont compris les applications du neem ne bénéficient d'aucune compensation.

En mars 2005, une victoire décisive a été remportée à l'occasion du premier cas de piraterie biologique soumis à une cour de justice. En effet, l'office européen des brevets a décidé de révoquer dans son intégralité le brevet accordé pour un fongicide dérivé de graines de margousier. Lancé par le Dr. Vandana Shiva (agissant pour le compte de la Research Foundation for Science Technology and Natural Resource policy d'Inde), Magda Aelvoet (alors Présidente du groupe des Verts au Parlement européen) et Linda Bullard (Vice-présidente d'IFOAM à l'époque), le bras de fer juridique a duré plus de 10 ans. Ces trois femmes avaient entamé la procédure dans un esprit de solidarité avec la campagne lancée en Inde en 1993 par des agriculteurs de ce pays qui craignaient que leurs ressources génétiques et connaissances agricoles ne tombent de plus en plus sous contrôle occidental par le truchement des brevets. Peu après le verdict, Magda Aelvoet déclarait : « ...C'est une victoire pour les pratiques et connaissances traditionnelles... C'est une victoire de la solidarité envers les peuples du monde en développement qui ont enfin droit à leurs ressources naturelles ; mais c'est aussi une victoire pour nos collègues des ONG qui se sont battus à nos côtés contre ce brevet depuis dix ans. Elle sera aussi source d'inspiration et d'appui pour les populations des pays pauvres qui ont longtemps souffert de ce vol sans jamais penser pouvoir le dénoncer... »
Résumé à partir du site Web d'IFOAM

reconnu mondialement comme standard normatif d'accréditation, un volume important de commerce certifié bio s'effectue encore hors de sa sphère d'influence. A la fin de la rencontre, la majorité des participants a décidé de ce qui suit : bien que les objectifs de « leadership et d'union » soient d'une haute pertinence, toutes les initiatives se doivent de garantir l'intégrité de la production et des marchés biologiques. L'Assemblée a ensuite évalué le travail d'un groupe d'experts chargé des systèmes participatifs de garantie. Ce genre de systèmes implique à la fois agriculteurs et consommateurs, car il s'agit de s'assurer de la crédibilité des produits bio, un élément crucial pour l'élaboration de stratégies marketing locales.

Groupes régionaux

L'IFOAM, compte tenu de sa taille et de sa diversité, ne peut fonctionner de manière centralisée, d'où la nécessité de développer de meilleurs mécanismes de coordination avec ses groupes et initiatives régionaux afin que l'organisation soit davantage en contact avec les zones plus éloignées. Il est cependant évident que les groupes régionaux ne peuvent être utiles que si leurs membres participent activement aux discussions et aux différentes activités.

Justice sociale

Avant la tenue de l'Assemblée Générale, plusieurs organismes internationaux ont participé à une réunion afin de discuter des problèmes de justice sociale en matière d'agriculture bio. Beaucoup au sein d'IFOAM considéraient l'agriculture bio et la justice sociale

Les principes ratifiés de l'agriculture biologique

- **Principe de santé**- L'agriculture biologique doit maintenir et améliorer la qualité des sols et la santé des plantes, des animaux, des hommes et de la planète en tant qu'ils forment un tout unique et indivisible.
- **Principe écologique**- L'agriculture biologique doit être basée sur les systèmes et cycles écologiques existants, fonctionner avec eux et aider à les développer de façon durable.
- **Principe de justice**- L'agriculture biologique doit consolider les relations permettant de garantir la justice et l'équité
- **Principe d'attention**- L'agriculture biologique doit être gérée de façon responsable afin de protéger la santé et le bien-être des générations présentes et futures.



Délégués à l'Assemblée générale de IFOAM procédant au vote. Photo par : IFOAM

comme deux notions n'ayant aucun rapport (du moins d'un point de vue normatif). L'Assemblée a approuvé une recommandation encourageant tous les organes de certification membres d'IFOAM à mettre en œuvre le Chapitre 8 et a demandé au réseau, une meilleure intégration de ses travaux liés à la justice sociale à l'agriculture bio.

Beaucoup de bruit pour rien ?

Beaucoup de parties prenantes des pays en développement pensent parfois que l'IFOAM est un « club de blancs » souvent dominé par des négociants et des contrôleurs occidentaux, prenant des décisions qui ne s'appliquent guère au petit agriculteur du Sud. Mais, si nous voulons changer la face du monde, nous devons participer activement, exprimer notre désaccord face à la vague de la mondialisation qui pousse à un monde homogénéisé et facile à manipuler. Nous devons nous battre pour une globalisation écologique qui requiert des esprits libérés de tout préjugé et qui célèbrent la diversité. IFOAM a encore un long chemin à parcourir pour avoir davantage de sens pour les pays du Sud, mais nous avons déjà pris de nombreuses mesures dans ce sens. Nous ne pouvons cependant pas combler tout seul le

fossé qui existe entre les riches et les pauvres. IFOAM doit devenir un instrument de changement plus puissant et cet objectif ne peut être atteint qu'avec l'engagement et la participation active de tous les acteurs concernés.

Le défi est énorme et comporte de nombreuses difficultés, mais ceci ne doit en aucun cas nous empêcher de transformer IFOAM et le monde biologique en général en un système qui, au-delà de fournir à des consommateurs aisés des produits de qualité, aide aussi le petit agriculteur à survivre et contribue à éradiquer la pauvreté en milieu rural.

Roberto Ugás. Universidad Nacional Agraria La Molina, Apartado 460, Lima, Peru. E-mail: rugas@lamolina.edu.pe L'auteur est membre du Groupe de travail sur les Principes de l'Agriculture biologique et du Comité d'accréditation de l'IFOAM.

Pour davantage d'informations sur IFOAM, veuillez visiter le site ci-après : www.ifoam.org. Vous trouverez la version définitive des Principes de l'Agriculture biologique à la rubrique "Organic Facts". Quant aux travaux du Groupe de travail de l'IFOAM sur les Systèmes participatifs de garantie, sous le nom Normes et Certification, veuillez consulter la rubrique "About IFOAM".